



CREFAD AUVERGNE

9, rue sous les Augustins – 63 000 Clermont-Ferrand – TÉL. 04 73 31 50 45 - FAX : 04 73 31 15 26 – secretariat@crefadauvergne.org
Numéro de SIRET 349 638 171 000 26 – Organisme de formation déclaré sous le N° 83630020463

Formations professionnelles 2017 pour acteurs sociaux et citoyens
Évoluer, développer, accompagner le changement
avec la formation professionnelle tout au long de la vie

Transformer les manières de décider et d'exercer le pouvoir par la coopération

Prendre des décisions, agir collectivement, développer un projet nécessitent du pouvoir.

Bien souvent cette notion de pouvoir et de décision est rattachée à une personne, à une fonction, à un statut. Parfois cette notion est même controversée, mais pour agir il faut du pouvoir ! Et pour agir collectivement, avec pour chacun la possibilité de s'engager pleinement dans l'action, c'est bien de pouvoir partagé dont il s'agit.

Il est possible et il est intéressant pour les individus, et pour une plus grande cohérence dans l'action, de concevoir et d'organiser les décisions et leur mise en œuvre afin de partager ce pouvoir, ou plutôt ces pouvoirs, pour atteindre les objectifs escomptés. Il s'agit alors de repérer collectivement les différents champs du pouvoir et de se les approprier, mais aussi de considérer l'action à plusieurs au prisme de la coopération.

Comment exercer ce pouvoir dans une logique de participation de chacun et de coopération entre les acteurs concernés ? Quelles peuvent être les conditions de mise en œuvre de ce pouvoir pour atteindre une plus grande cohérence entre finalités et moyens ?

Identifions courants, méthodes et outils capables de contribuer à transformer nos manières de décider et d'agir.

Objectifs :

Identifier les différents champs du pouvoir, ses modalités d'exercice et les types relation en vue de prendre des décisions à plusieurs

Identifier les enjeux consistant à exercer le pouvoir dans une approche de coopération

S'approprier les outils pour mettre en œuvre cette approche de coopération dans les décisions

Dates : Lundi 16, mardi 17 et mercredi 18 octobre 2017

Durée et lieu : 21 heures (3 jours) – Locaux du Crefad Auvergne à Clermont-Ferrand

Coût :

546 euros – le Crefad Auvergne n'est pas assujéti à la TVA.

Public visé :

Toute personne qui en tant que professionnel ou bénévole doit prendre avec d'autres des décisions pour des actions et activités.

Préalable(s) requis :

Avoir des fonctions de responsabilité dans une équipe ou sur un projet. Être intéressé à intégrer des méthodes coopératives dans ses fonctions.

Contenu :

À partir d'exposés théoriques et méthodologiques et de travaux pratiques :

- Le concept de pouvoir, ses champs, les modalités de son exercice
- La participation, la cohésion d'équipe
- Le concept de coopération, en ce qu'il induit des manières de concevoir les relations entre personnes, les outils et méthodes qui la facilitent

Formateur(ice/s) :

Benoît Chaboud et Marie-Anne Lenain

Planning :

Lundi 16 octobre 2017 - 9h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00

Mardi 17 octobre 2017 - 9h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00

Mercredi 18 octobre 2017 - 9h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00

Coût horaire : 26 euros par heure

Document délivré en fin de formation :

Attestation de participation

Responsable des dossiers administratifs :

Évelyne GONZALEZ